

ONOMASTIQUE : QUELQUES REPÈRES SUR ACIGNÉ

LES FAMILLES D'ACIGNÉ L'Histoire est longue. Actuellement Acigné grandit vite et sur 6 300 habitants environ, il y en a bien la moitié qui ne sont pas originaires de la commune. Par curiosité, il serait intéressant de retrouver les noms des familles localement implantées autrefois.

M.Cospain et H.Tigier ont cherché les patronymes les plus répandus à Acigné lors des mariages au XVIII^e siècle. Voici les 30 noms les plus courants à cette époque, c'est-à-dire ceux dont au moins vingt descendants s'appelaient ainsi : Chassé, Coquelin, Delahaye, Fontaine, Foucault, Gaultier, Gérard, Gouverneur, Guisne, Lalouier, Leduc, Lefevre, Legendre, Louapre, Marchand, Monnier, Morel, Natu, Perrussel, Poulain, Ragueneau, Ridart, Robert, Sauvage, Simonneaux, Sorel, Turcas, Turmel, Vacher, Veillard. On le voit, certains noms ont migré ailleurs ou disparu, d'autres ont vu leur orthographe se modifier mais on reconnaît bien certains patronymes qui subsistent sur place.

Si l'on remonte plus haut, l'abbé Paris-Jallobert nous a fourni le nom de plusieurs familles importantes et notables implantées à Acigné au XVI^e siècle comme : Me Anger, receveur ; Me Bernard, alloué ; M. du Couldray, seigneur du Hil ; M. de l'Estourbeillon, seigneur de la Béchère ; Me de Forges, sénéchal ; Me Garnier, chirurgien et greffier ; M. Havard, seigneur du Plessis ; chevalier Lambert, seigneur de la Havardière ; Me de Lestang, sieur du Chesnay et du Vaugelant ; Me Sequart. L'état-civil n'ayant été établi qu'au XVI^e siècle en France par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), on ne pourra pas trouver sur registre d'autres noms antérieurs, à part ceux de la noblesse d'épée. On sait par ailleurs qu'Acigné perdit un tiers de sa population au cours de

la guerre de Cent ans et fut repeuplé par des apports extérieurs, notamment du Poitou, au XV^e siècle. En remontant le temps, la toponymie peut nous aider à retrouver d'autres patronymes anciens sur Acigné, comme à la Lande Bardeau, la Lande Bazin ou la Lande Guérin.

Aux XIII^e et XIV^e siècles, il était courant de donner le nom du propriétaire aux nouvelles fermes, suivi du suffixe -ais ou -aie. C'est ainsi qu'en campagne on trouve des lieux-dits comme la Chauvin-ais, la Daguin-ais, la Freslon-ais, la Jan-aie. Aux XI^e et XII^e siècles on trouve le même cas de figure mais avec des suffixes en -ière. Sur Acigné on trouve par exemple la Bégaud-ière, la Berhaud-ière, la Bonnaud-ière, la Croyal-ière, la Dupont-ière, la Havard-ière, la Heudin-ière, la Méraud-ière.

Au Moyen-Age, une ferme plus importante comprenant une cour entourée de bâtiments s'appelait la Cour avec le nom du ou des propriétaires. C'est ainsi qu'à Acigné subsistent les lieux-dits la Cour au Bourcier et les Cours Hamon. De même le mot "Rue" dans le sens d'alignement de logis contigus désigne les tenanciers du lieu comme dans La Rue aux Monniers.

En remontant plus haut dans le temps on trouve des noms de sites comme la Ville-Aubrée ou la Ville-Guy. Il s'agit d'un mot issu du latin "villa", désignant un grand domaine agricole au haut Moyen-Age (entre le IV^e et le XI^e siècle), suivi du nom du premier ou du principal propriétaire. Ces noms sont d'ailleurs d'origine franque et renvoient peut-être à la période carolingienne. Ces aperçus, bien qu'incomplets, permettent d'entrevoir le brassage de populations qui s'est opéré au cours des siècles en même temps que de constater des persistance.

Alain Racineux

La Cour au Bourcier. Aquarelle de Charles Montigné.



La Ville-Aubrée : mur en bauge sur petits schistes. Forme de construction très ancienne

